



Communiqué de presse
Lundi 22 décembre 2025

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne les viticulteurs qui se réorientent et se diversifient pour faire face à la crise

Engagée depuis le début dans le plan de restructuration du vignoble portée par la filière viticole aux côtés de l'Etat et du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB), la Région Nouvelle-Aquitaine tient ses engagements **pour accompagner les viticulteurs qui réorientent leur activité en se diversifiant.**

Après l'arrachage et la mise en place de l'accompagnement des viticulteurs sur de nouvelles productions, les projets se concrétisent enfin et la dynamique sur les territoires s'accélère. Pour rappel, alors que l'Etat et le CIVB ont financé l'arrachage de 18 000 hectares de vignes dans le bordelais à des fins de renaturation ou de diversification, la Région accompagne les projets d'investissements portés par les viticulteurs qui réorientent ainsi une partie de leur activité sur des productions végétales ou animales suite à l'arrachage d'une partie de leurs vignes.

Un engagement fort pour l'avenir des territoires vitivinicoles

La Région Nouvelle-Aquitaine réaffirme sa volonté d'accompagner au plus près les exploitations fragilisées par la réduction du vignoble et la crise, **en soutenant des solutions alternatives et durables pour l'avenir des territoires vitivinicoles.** Cet appui s'inscrit dans une stratégie globale de résilience agricole, conciliant transition écologique, maintien de l'activité économique, qualité des paysages et vitalité de l'espace rural.

Une ambition régionale d'accompagner au moins 300 viticulteurs

A ce jour, la Région Nouvelle-Aquitaine a accompagné 45 projets de réorientation portés par des viticulteurs qui ont arraché une partie de leur vignoble, **pour un montant de 1,4 million d'euros d'aides.**

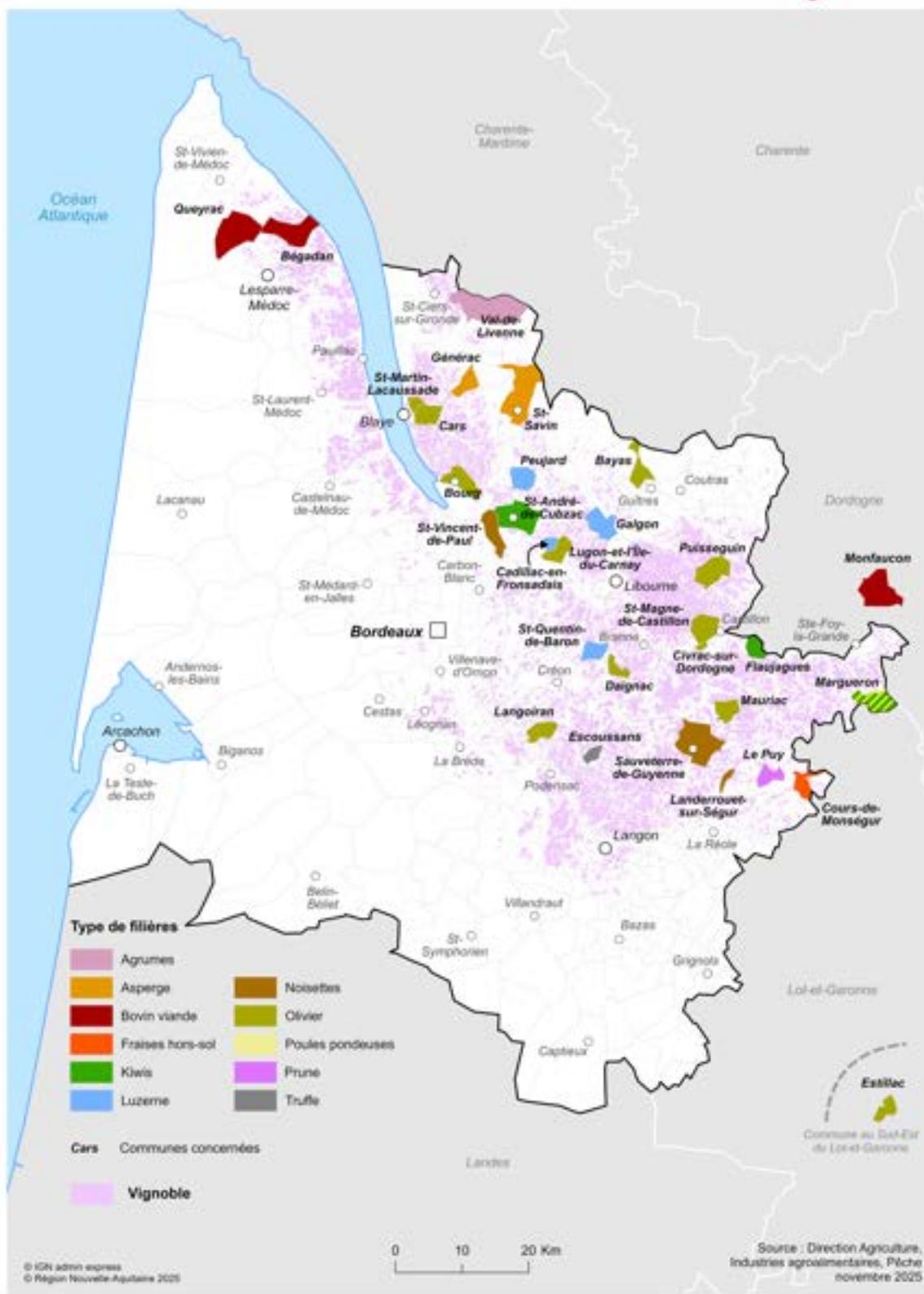
La grande majorité de ces **projets concernent des productions végétales** notamment engagées en Agriculture biologique (avec bonification entre 5 % et 20 % selon les dispositifs pour les exploitations conduites en AB) :

- 14 projets d'implantations d'oliviers
- 10 projets en production d'asperges
- 15 autres projets en productions de fruits (kiwis, noisettes, fraises, agrumes, prunes) et plantations fourragères pour l'alimentation animale locale (luzerne).
- 6 ateliers de production animale ont également été soutenus en bovins et volailles, activités complémentaires à leur activité viticole réduite.

L'accompagnement régional porte sur les investissements d'implantation de cultures pérennes, le matériel agricole adapté, les équipements de protection contre les aléas climatiques, les abris froids ou encore les ouvrages de récupération d'eaux pluviales ou d'irrigation, les bâtiments et équipements en élevage, les investissements liés à la transformation et commercialisation...

Le guide des aides : [Aide à la réorientation des exploitations viticoles](#)

Zonage de diversification de la viticulture



Contact presse :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr